

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE

---

CONGRÈS INTERNATIONAL DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE

---

LA

# QUESTION MONÉTAIRE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

---

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE

---

BRUXELLES

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI  
45, RUE DU POINÇON, 45

1880

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE

---

UNION SYNDICALE DE BRUXELLES

---

CONGRÈS INTERNATIONAL  
DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI DES BELGES

ET SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE M. SAINCTELETTE, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

---

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE

---

LA QUESTION MONÉTAIRE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

---

M. Ernest Van Elewyck a exposé avec beaucoup de précision et de clarté les différents systèmes qui se présentent pour résoudre la question monétaire.

Je suis partisan très décidé du système bimétallique et j'essayerai d'expliquer pourquoi.

Si l'on organisait une société *ab ovo*, et si l'on pouvait ne tenir aucun compte des faits existants, je comprendrais la préférence accordée au système monométallique. Il est plus simple. Il paraît plus conforme aux

étalons métriques. Il préserve des alternances dans l'emploi de l'or et de l'argent. Il est moins sujet à dépréciation, si on considère un avenir éloigné.

Cependant, même *in abstracto*, le bimétallisme offre de grands avantages.

M. Jevons — monométalliste — dans son livre sur *la Monnaie*, a montré par des raisonnements et par des diagrammes, d'une façon évidente, qu'une monnaie composée de deux métaux est moins sujette à variations brusques qu'une monnaie exclusivement d'or ou d'argent. C'est le même effet que dans les pendules compensés. Le métal qui devient plus abondant prend la place du métal relativement renchéri qui s'en va. Le métal éliminé sert de parachute au métal qui arrive, et ainsi l'alternance diminue l'intensité des variations de la valeur monétaire. On l'a bien vu après 1850. L'or, dont la production était brusquement quadruplée, a peu baissé de valeur, parce qu'il a eu à remplir la place de l'argent qui s'écoulait. Si cette augmentation dans l'offre de l'or s'était fait sentir sur une monnaie exclusivement composée d'or, la dépréciation eût été énorme.

On peut expliquer le phénomène autrement. Ce qui fait la stabilité de la valeur des métaux précieux, c'est que la quantité qui en est produite annuellement ne forme que la cinquantième ou la soixantième partie de l'approvisionnement existant dans le monde. Une différence dans la quantité d'or ou d'argent tirée des mines, telle ou telle année, aura donc peu d'action sur l'offre et, par suite, sur la valeur.

En enlevant à l'un des métaux la fonction de monnaie, vous réduisez presque de moitié l'approvisionnement : donc vous doublez l'influence des variations annuelles.

Il est généralement admis que l'or de la Californie et de l'Australie est venu à point pour servir d'agent au prodigieux développement du commerce et de l'industrie après 1850. Si on avait écouté M. Michel Chevalier, on eût expulsé l'or pour n'employer que l'argent. Je demande au monométalliste le plus déterminé si c'eût été un bien pour le monde.

Sans doute, on peut faire les échanges avec dix fois moins de monnaie que maintenant, car les prix seraient réduits au dixième. Théoriquement, une plus grande abondance de numéraire n'est donc qu'une surcharge inutile. Mais, étant donnés les prix établis à un moment donné, il est utile que la monnaie soit abondante, parce qu'il en résulte la facilité des échanges et du crédit.

Quand la monnaie arrive sur le marché monétaire, le premier effet est de faire baisser le taux de l'escompte. Le second effet, quand elle a pénétré dans la circulation, est de faire hausser les prix. Réciproquement,

quand la monnaie se raréfie, le premier effet est de faire hausser l'escompte, le second effet, de faire baisser les prix.

Lisez les bulletins journaliers du *money-market* anglais, vous verrez ces faits constatés à chaque instant. L'or s'écoule : la Banque élève l'escompte et le taux des valeurs baisse. L'or s'accumule : baisse de l'escompte, hausse des valeurs.

Avec deux métaux, vous avez plus de facilité pour alimenter le marché monétaire qu'avec un seul métal. Exemple : En ce moment, l'Angleterre et la France craignent de devoir faire à l'Amérique des remises d'or pour payer les blés américains qu'on attend, et le stock d'or est déjà réduit par les envois de l'an dernier. Si l'or part, l'escompte haussera.

Si l'Europe avait contracté avec l'Amérique la convention monétaire dont celle-ci avait pris l'initiative en 1878, nous pourrions, actuellement, payer les États-Unis avec de l'argent, en gardant notre or.

Avec la monnaie bimétallique, les banques peuvent mieux défendre leur encaisse. L'exportation demande-t-elle de l'or, elle paye en argent; veut-elle de l'argent, elle offre de l'or.

Ainsi, les avantages du bimétallisme sont les suivants :

1° Il diminue les brusques écarts dans les valeurs monétaires, chose essentielle, car la première qualité d'une monnaie est la stabilité de valeur à brève échéance, c'est-à-dire pendant le temps que courent la plupart des obligations commerciales ;

2° Il facilite les échanges et le crédit en alimentant convenablement le marché monétaire ;

3° Il donne une assiette plus solide à l'encaisse des banques.

— Mais j'entends les objections. Le bimétallisme établit un rapport fixe entre l'or et l'argent, ce qui est contraire à la nature des choses. L'or et l'argent sont deux marchandises dont la valeur pour chacune d'elles est déterminée par l'offre et la demande et non par la loi. « L'erreur fondamentale, dit M. Pirmez, est de croire que le gouvernement peut décréter la valeur. »

M. Pirmez a raison : aucun gouvernement ne peut déterminer le prix des choses. Mais il peut influencer sur les prix en créant la demande ou l'offre. Ainsi, le gouvernement allemand, en essayant d'expulser l'argent, en a fait baisser notablement la valeur, parce qu'il a augmenté l'offre. Quand on a commencé à faire des monnaies de nickel, le prix de ce métal a plus que doublé. Que les États-Unis, l'Union latine et l'Allemagne reprennent la frappe de l'argent, et ce métal reprendra sa valeur, parce que la demande deviendra considérable.

En second lieu, les bimétallistes ne sont pas assez ignorants en éco-

nomie politique pour ne pas savoir qu'un rapport de valeur ne se décrète pas. Ce que fait le bimétallisme, c'est déclarer que toute dette contractée dans le pays est une obligation alternative dont on peut se libérer par une pesée d'or ou par 15 1/2 pesées d'argent. Le rapport peut changer et changera probablement. Mais la nature du contrat subsiste. Toute dette monétaire est une obligation alternative. Vous pouvez prétendre que le système offre plus d'inconvénients que d'avantages ; c'est ce qu'il faudrait examiner. Mais vous ne pouvez dire qu'il est absurde ou injuste. L'obligation alternative est reconnue dans tous les codes, et le créancier n'a pas à se plaindre, puisqu'il a contracté sous l'empire d'une loi qu'il connaissait et qui est maintenue.

Mais, dit-on, votre prétendu double étalon n'est en réalité qu'un étalon simple. Il est alternatif : vous n'aurez jamais en circulation qu'un seul métal, et ce sera toujours le plus déprécié.

Avec le bimétallisme restreint cette objection est fondée. Toute l'histoire monétaire prouve, en effet, que quand dans un pays on admet simultanément l'or et l'argent comme moyen de paiement, le métal le plus recherché s'écoule peu à peu à l'étranger.

Voici ce qu'on peut répondre :

1° L'inconvénient de l'alternance n'est pas assez grand pour l'emporter sur les avantages du bimétallisme ;

2° L'alternance se produirait d'autant moins que la ligue bimétallique comprendrait plus de pays.

Examinons ces deux points.

1° Le premier inconvénient attribué à l'alternance est que les marchands de métaux font des bénéfices au détriment du pays.

Mais quand je vends à l'étranger du fer à 20 francs, acheté dans le pays 18 francs, est-ce que je fais un bénéfice aux dépens de la nation ?

Un marchand de métaux prend pour 1,000 francs d'or en Belgique et le vend à Londres avec 1 p. c. de prime. L'or valait donc, en réalité, 1,010 francs ; mais le marchand qui a touché la prime la fait rentrer dans le pays avec le prix principal. Une valeur nominale de 1,000 francs en or sort du pays, elle valait réellement 1,010 francs ; c'est vrai, mais il y rentrera 1,010 francs en argent, et le pays n'aura rien perdu. Le marchand de métaux est un citoyen comme un autre, et ses bénéfices s'ajoutent au capital national.

D'ailleurs, qui a fait battre les pièces de monnaie dont nous nous servons ? Est-ce le pays, l'État ? Point du tout : ce sont des spéculateurs, des marchands de métaux qui y ont trouvé avantage. Si aujourd'hui ils trouvent avantage à faire fondre et à exporter cette même monnaie qu'ils ont fait fabriquer, ils ne lèsent personne.

Ajoutez que l'alternance présente cet avantage de supprimer les anciennes monnaies usées et de les remplacer par des pièces neuves, sans qu'il en coûte rien ni à l'État, ni au public. C'est grâce à l'alternance que nous avons aujourd'hui des napoléons bien droits de poids. Si l'on avait cru les monométallistes, comme M. Michel Chevalier, nous en serions réduits à n'avoir plus que des écus d'argent usés.

A défaut de l'alternance, le frai, c'est-à-dire la perte résultant de l'usure, devrait être supporté par l'État ou par le public.

Mais, dit-on, l'alternance a pour résultat la dépréciation de l'instrument des échanges. Cet inconvénient peut se produire; mais il ne se fera guère sentir, parce que la dépréciation sera très lente, et elle n'aura pas lieu nécessairement, car il se peut que le métal qui a envahi la circulation ne représente pas une valeur monétaire plus grande qu'auparavant et, dans ce cas, il n'y aurait ni dépréciation de la monnaie, ni hausse des prix. Il faut se rappeler ici la vérité démontrée par M. Jevons : le bimétallisme, précisément par l'alternance, a pour effet de diminuer l'intensité des variations de la valeur monétaire.

2° L'alternance se produirait d'autant moins que la ligue bimétallique comprendrait plus de pays.

C'est là une vérité que M. Cernuschi a parfaitement établie et qui est généralement admise. M. Soetbeer, dont l'autorité est si grande en cette matière, le prouve aussi dans l'article récent qu'il vient de publier dans les *Jahrbücher für national Oekonomie*, où lui, le principal auteur de la réforme monétaire allemande, reconnaît pleinement la supériorité du bimétallisme.

L'alternance suppose un vaste marché où l'on puisse vendre le métal enchéri et acheter le métal avili pour l'importer dans l'Union bimétallique. Admettons, par hypothèse, que les pays civilisés, comprenant l'Angleterre, adoptent entre l'or et l'argent le rapport de 1 à 15 1/2. Cette vaste Union aurait une circulation métallique d'environ 20 milliards or et 15 milliards argent. Pour que l'alternance se produise, il faut que, hors de l'Union, le rapport entre les deux métaux soit différent. Prenons qu'il y soit de 1 à 17. Dans ce cas, j'ai intérêt à prendre un kilo d'or dans l'Union que je payerai avec 15 1/2 kilos d'argent et à le vendre hors de l'Union pour 17 kilos d'argent; mais pour cela il faudrait qu'il y eût hors de l'Union un marché où je puisse placer et employer l'or soustrait à l'Union. Or, ce marché serait tellement restreint qu'il ne pourrait absorber même 1 milliard d'or, car, à mesure que l'or y affluerait en chassant l'argent, l'or, par excès de l'offre, perdrait de sa valeur et l'argent, se raréfiant, en acquerrait, et le rapport de 1 à 15 1/2 se rétablirait, même hors de l'Union, uniquement par la loi de l'offre et de la demande.

Il suffirait pour que le rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$  se maintienne, qu'une entente fût conclue sur cette base entre l'Amérique, la France avec ses alliés et l'Allemagne, entente à laquelle la plupart des autres États se rallieraient. En effet, il a suffi du bimétallisme de la France seule pour soutenir pendant un demi-siècle le rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$ .

Avec l'entente que je suppose, la base du système bimétallique serait cinq ou six fois plus grande qu'elle ne l'a été jusqu'en 1873 et, par conséquent, sa stabilité serait accrue à proportion.

L'Union, quelque puissante qu'on la suppose, ne peut décréter la valeur, c'est vrai; mais ce qu'elle ferait, c'est créer dans ses limites un immense marché, en diminuant, au contraire, le marché en dehors d'elle. C'est donc la loi de l'offre et de la demande qui maintiendrait le rapport et corrigerait l'alternance.

Admettons que l'Angleterre reste en dehors de l'Union.

Elle veut enlever à l'Union l'or momentanément renchéri. Il lui serait impossible d'en soustraire 1 milliard, car elle augmenterait sa circulation d'un tiers. Les prix hausseraient considérablement, c'est-à-dire que l'or y perdrait de sa valeur et il n'y aurait plus avantage à en importer.

On peut donc, je crois, considérer comme démontré ceci :

Plus l'Union bimétallique serait vaste, moindres seraient les variations du rapport établi entre les deux métaux et moindres aussi les alternances.

J'ai essayé d'indiquer les avantages du bimétallisme. Voici les inconvénients, disons mieux, les maux et les désastres qui résulteraient du monométallisme.

Ces inconvénients sont si indéniables que la Conférence de Paris de 1878 a cru devoir proclamer « qu'il est nécessaire de maintenir dans le monde le rôle monétaire de l'argent aussi bien que celui de l'or ».

M. Mees, président de la Banque néerlandaise, a eu raison de dire : « Si l'on prétend que le double étalon universel est une utopie, je répons que l'étalon d'or unique est une impossibilité. » Et, en effet, où vendrait-on l'argent que l'on voudrait démonétiser? Comme le dit très bien M. E. Van Elewyck, l'Inde elle-même refuserait de recevoir un métal complètement déprécié. Tous les États interdiraient la frappe de l'argent et, par suite, il serait impossible de le vendre. L'exemple de l'Allemagne est décisif à cet égard. Sa tentative de passer à l'étalon d'or exclusif a produit une si grande baisse dans la valeur de l'argent qu'elle a dû cesser de le démonétiser, et en ce moment l'opinion se prononce avec une force croissante en faveur du bimétallisme.

Ainsi le premier inconvénient du monométallisme serait d'infliger une

perte considérable aux États qui voudraient l'introduire. Mais c'est là un point secondaire. Le grand mal et, disons-le, la grande iniquité, c'est qu'il modifierait la base de tous les contrats au détriment des débiteurs.

L'expulsion de l'argent amènerait nécessairement une baisse très notable des prix pour deux motifs. D'abord, parce que l'instrument des échanges serait réduit probablement d'un tiers. En second lieu, parce que les échanges augmentent sans cesse; l'or seul serait insuffisant pour leur servir d'instrument, à moins d'une baisse notable des prix.

La production de l'or diminue depuis quelques années. L'éminent géologue de Vienne, M. Süss, a démontré dans son livre, *Zukunft des Goldes*, que dans l'avenir, on trouverait, sauf des cas exceptionnels, de moins en moins d'or, et il en a conclu que l'or était absolument insuffisant comme monnaie universelle.

Sans doute, l'emploi des instruments de crédit augmente rapidement. Mais chaque extension de l'emploi du crédit exige comme garantie et comme base une certaine quantité de monnaie. L'exemple de l'Angleterre le prouve. Depuis trente ans, les liquidations par chèques au *clearing house* ont doublé, et en même temps on estime que la circulation métallique s'est élevée de 2 1/2 millions à 3 1/2 millions de francs.

La baisse des prix serait donc la conséquence inévitable du monométallisme et elle serait considérable. Déjà beaucoup d'économistes indiquent comme l'une des causes de la crise économique qui dure depuis 1874 la baisse des prix et ils l'attribuent à la réduction de l'agent métallique des échanges, l'argent ayant été expulsé ou repoussé de la frappe, et la production de l'or ayant diminué.

La baisse des prix aurait deux conséquences également désastreuses :

- 1° Elle accablerait les débiteurs et les contribuables ;
- 2° Elle produirait une crise permanente en entravant l'activité du commerce et de l'industrie.

1° Baisse de prix signifie aggravation de la dette des débiteurs et des contribuables. En effet, pour se procurer la somme nécessaire, il faut livrer plus d'objets ou plus de travail. La dette nominale reste la même ; la dette effective est accrue en proportion de la baisse des prix.

Je dois comme intérêt d'une dette hypothécaire 100 francs par an. Si l'hectolitre de blé vaut 20 francs, je m'acquitte avec 5 hectolitres ; s'il ne vaut plus que 10 francs, j'en devrai livrer 10.

Je dois payer 20 francs de contributions. Si la journée de travail se paye 2 francs, en travaillant 10 jours au profit de l'État, je m'acquitte. Si la journée ne se paye plus que 1 franc, il faut que je travaille 20 jours.



Les peuples civilisés doivent aux rentiers comme dettes de l'Etat plus de 100 milliards. Calculez la surcharge accablante qu'imposerait aux peuples une mesure qui, en réduisant l'instrument des échanges d'un tiers, augmenterait le poids de leur dette d'un tiers également et cela avec une perspective d'aggravation croissante à mesure que se développeraient le commerce et l'industrie et que l'or deviendrait plus rare.

Ici se pose une question d'équité. L'État a-t-il le droit, sans nécessité bien démontrée, de modifier la base des contrats et d'accabler les débiteurs au profit des créanciers? Peut-on imaginer une mesure plus inique, plus antidémocratique que celle qui consisterait à enlever aux contribuables le droit acquis qu'ils possèdent de payer les rentiers soit en or, soit en argent, pour les obliger de livrer exclusivement de l'or, alors que cette mesure aurait pour effet inévitable de faire renchérir considérablement ce métal?

Non seulement vous enlevez aux débiteurs et aux contribuables l'alternative, mais vous augmentez dans une proportion inconnue et certainement énorme, le prix de la seule marchandise avec laquelle ils peuvent désormais s'acquitter!

Songez aux classes nombreuses qui seraient victimes de cette iniquité, non seulement tous les contribuables, c'est-à-dire plus ou moins tout le monde, mais en outre et tout particulièrement les débiteurs hypothécaires et la dette hypothécaire doit être de 40 à 50 milliards. Ajoutez tous les fermiers qui, pour payer un fermage fixe en argent, devraient livrer plus de denrées, puisque celles-ci auraient baissé de prix. C'est quand on vit à la campagne qu'on voit toutes les souffrances, toutes les misères qu'occasionne une baisse des prix et qu'on s'indigne rien qu'à l'idée d'une semblable injustice.

2° Le monométallisme et la baisse des prix qui en résulterait amèneraient une longue crise, atteignant l'industrie, le commerce, toute l'activité économique.

Comparons les effets, d'une part, d'un afflux, d'autre part, d'une « raréfaction » du numéraire.

Quand l'or afflue, l'encaisse des banques se remplit et l'escompte baisse en même temps que les prix montent. Quand les prix s'élèvent, industriels et commerçants gagnent de l'argent; donc ils étendent leurs affaires et ce d'autant plus qu'ils trouvent du crédit à bon marché. Extension des affaires d'où commande de matériel, de machines et de matières premières de toute espèce; d'où aussi demande de bras et hausse des salaires. Les maîtres et les ouvriers gagnant plus, consomment plus de denrées et de fabricats, et ainsi stimulent la production sous toutes ses formes.

La prospérité est générale. Cet enchaînement de causes et d'effets est indéniable. Nous l'avons vu se produire à partir de 1851, sous l'action de l'afflux de l'or des *placers*.

Qu'arrive-t-il, au contraire, quand l'or se raréfie? Les encaisses diminuent. L'escompte s'élève, les prix baissent. Quand les prix baissent, les commerçants et les industriels ne gagnent pas ou perdent. Ils restreignent leurs affaires et leurs consommations. Les commandes s'arrêtent. Les salaires baissent. Les ouvriers et les maîtres consomment moins. La production diminue. Toute la machine économique semble frappée de paralysie. Cet enchaînement de causes et d'effets est-il une simple hypothèse? Nullement, c'est la description de la crise qui sévit à partir de 1874. Elle a eu d'autres causes, je l'admets, mais la raréfaction du capital-numéraire suffirait seule pour en occasionner une semblable.

On peut théoriquement opérer les échanges avec peu de monnaie aussi bien qu'avec beaucoup de monnaie. Mais, pour arriver d'un régime de monnaie abondante à un régime de monnaie rare, il faut passer par une longue série de baisses de prix, c'est-à-dire de crises.

Est-ce là le but que l'on veut atteindre?

Je conclus. Le régime monétaire de l'Europe est dans une période de transition extrêmement fâcheuse.

Nous subissons tous les inconvénients du monométallisme, sans en avoir les avantages. On ne peut arriver au monométallisme-or sans la plus grande iniquité et sans les plus redoutables crises. Il faut donc rentrer franchement dans le bimétallisme en y faisant adhérer le plus d'États possible et surtout l'Amérique.

En 1878, les délégués des États-Unis sont venus à Paris inviter les États européens « à se mettre d'accord sur un rapport commun entre l'or et l'argent, dans le but de rendre international l'usage de la monnaie bimétallique ». Les États d'Europe, sans rejeter ces ouvertures, n'ont pu se décider à signer un traité d'union. Il se peut qu'ils aient à le regretter. En effet, autrefois les États-Unis importaient d'Europe beaucoup de produits fabriqués qu'ils payaient en matières premières et en métaux précieux. Maintenant que l'Amérique multiplie ses fabriques, elles commencent à lui suffire.

D'autre part, elle expédie en Europe des quantités croissantes de denrées agricoles et de matières premières. L'Europe, au lieu de créancière, devient débitrice. Loin que l'Amérique nous envoie encore ses métaux précieux, c'est nous qui sommes obligés de lui envoyer le seul métal qu'elle reçoit, l'or, et comme l'Europe n'en produit guère, notre stock diminuera et il en résultera tous les inconvénients et les maux que

nous avons montré devoir être la conséquence de la « raréfaction » de la monnaie.

Il suffit de lire en ce moment les journaux financiers anglais et français pour se convaincre que le danger est proche.

Nous détenions autrefois une grande partie de la dette américaine. Elle repasse l'Atlantique pour payer nos dettes. Bientôt les Américains achèteront les fonds européens, et alors nous aurons de nouvelles remises à leur faire. Nous devons leur payer, outre leur coton, leur blé, leur pétrole et leur viande, les intérêts de nos fonds publics. Nous serons « monétairement » subalternisés, relativement à l'Amérique.

Si nous acceptons l'entente que l'Amérique nous offre, le danger serait ou écarté ou notablement diminué.

En effet, nous pourrions payer notre dette en argent aussi bien qu'en or. L'argent admis partout à la frappe alimenterait la circulation et soutiendrait les prix. — Nous échapperions à la baisse des prix et à tous les inconvénients, à tous les maux qui en seraient la suite inévitable.

Un certain nombre d'économistes distingués, entre autres, M. Soetbeer, disent : Nous admettons les avantages du bimétallisme, mais ils n'existeront que si plusieurs grands États s'y rallient.

C'est précisément là ce qu'il faut tâcher d'obtenir. L'Allemagne a suspendu la vente de son argent. M. de Bismarck incline vers le bimétallisme, ainsi que la majorité du Parlement, dit-on. Que l'Allemagne propose de s'entendre avec l'Amérique pour maintenir définitivement le rapport de 1 à 15 1/2 qui existe chez elle, en permettant la frappe libre des deux métaux : comme c'est le système existant en France, celle-ci ne pourra que s'y rallier. La plupart des États européens suivront, car ils y ont le plus grand intérêt. Il est même probable que l'Angleterre adhérerait pour l'Inde, car cela présenterait deux avantages pour ce pays. D'abord, la valeur de l'argent se relevant, les pertes énormes que lui fait subir la dépréciation de ce métal cesseraient; en second lieu, ce serait le moyen d'introduire peu à peu dans l'Inde une certaine circulation d'or, ce qu'on y désire beaucoup.

Sans rêver le bimétallisme universel immédiat, on pourrait espérer qu'il prendrait une extension suffisante pour acquérir une base très solide, en échappant ainsi aux légers inconvénients de l'alternance.

---

Je ne puis qu'approuver l'idée proposée par MM. Van Geetruyen et Jourdain, de fonder une banque internationale émettant des billets payables, les uns en grammes d'or, les autres en grammes d'argent. Seule-

ment, cela ne résout pas la question de la monnaie libératoire dans les différents pays.

La France doit à ses créanciers 22 milliards de francs, l'Autriche 5 milliards de florins, les États-Unis 2 milliards de dollars. Qu'est-ce que le franc, qu'est-ce que le florin, qu'est-ce que le dollar? Ces pièces de monnaies représentent-elles un certain poids d'argent, un certain poids d'or, ou, au choix du débiteur, soit un poids d'or, soit un poids d'argent? Ce n'est pas la banque internationale, mais la législation des différents États qui peut trancher cette question, et elle doit l'être d'une façon ou d'une autre, comme elle l'est en effet maintenant par la législation monétaire des différents pays.

